

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 926

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 2

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« Le don est gratuit. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Bien que cela soit déjà précisé dans la loi, il convient de l'indiquer à cet article du code.

En effet, devant la pénurie prévisible de gamètes et l'augmentation de la demande liée à l'extension de la PMA, il convient d'éviter les pressions et les dérives qui pourraient voir le jour : passe-droits, rémunérations...